



N°matricule 241 9 1 065 013
N° matricule 251 9 1 065 017
Rue Saint-Hubert, 14-16 à 5590 CINEY
Tél. 083/23 21 50- Fax 083/21 29 15

Projet d'établissement
Projet d'établissement
de
L'Enseignement Secondaire
Général, technique et professionnel

2013-2017

Table des matières

1. AVANT-PROPOS	3
2. CHAPITRE 1 : QUI SOMMES-NOUS ?	5
3. CHAPITRE 2 : QUELLES VALEURS POUR NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT ?.....	8
4. CHAPITRE 3 : LE PROJET D'ETABLISSEMENT.....	10
1. UNE ÉCOLE CHRÉTIENNE.....	10
1.1. L'annonce explicite de l'Évangile.....	10
1.2. L'annonce dans le vécu quotidien.....	11
1.3. L'annonce de l'Évangile incarnée dans l'ouverture au monde et aux valeurs.....	11
2. PEDAGOGIE ET EDUCATION.....	12
2.1. Une pédagogie basée sur la collaboration avec le Fondamental.....	12
2.2. Une pédagogie personnalisée	12
2.3 Une pédagogie active.....	14
2.4 Le plan d'action commune.....	15
2.5. Immersion en langue.....	22
2.6 Anglais « Intelligences Multiples » : Neues Lernen.....	21
2.7. Aménagement des horaires de cours.....	22
2.8. Vers l'acquisition de compétences terminales.....	25
2.9. Formation qualifiante - enseignement technique.....	27
3. UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN.....	28
4. ENSEIGNEMENT PORTEUR DE SENS.....	28
5. LE PROJET PERSONNEL DE L'ÉLÈVE	32
5.1. Animations.....	32
5.2. Travaux de fin d'études.....	35
6. TECHNOLOGIES NOUVELLES	35
7. LA COMMUNICATION ET LA PARTICIPATION DANS LA CONVIVIALITÉ.....	36
5. CHAPITRE 4 : DISPOSITIF DE REGULATION ET D'EVALUATION.....	40
1. RAPPORT D'ACTIVITÉS	40
2. PERSPECTIVES DE 3 ANNÉES.....	40
3. TRAVAIL CONSTANT DU CONSEIL DE PARTICIPATION.....	40
6. CHAPITRE 5 : CONCLUSION. NOS PROJETS D'INTENTION.....	41

1. AVANT-PROPOS.¹

« Le projet éducatif définit, dans le respect des objectifs du Décret Missions, l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs définit ses objectifs éducatifs. »²

« Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de mettre en œuvre son projet éducatif. »³

« Le projet d'établissement définit les choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur »^{4 5}

Il est élaboré en tenant compte :

1. des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs;
2. des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études;
3. de l'environnement social, culturel et économique de l'école;
4. de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée. »⁶

Le texte que vous avez en mains est l'émanation du travail commun des élèves, des parents, des enseignants, des représentants du P.O. l'Enseignement Général et de l'Enseignement Technique de l'ESCC.

Il s'appuie délibérément sur les lignes de force tracées dans le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur et sur les projets d'établissements précédents.

Il présente des objectifs concrets, définit des perspectives et traduit l'identité de l'institut. Ceci afin de mieux rencontrer les objectifs généraux de l'Enseignement Secondaire.

¹ Ce qui est en italique fait référence à des extraits des projets éducatif et pédagogique ou du Décret Missions.

² Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 63, 07/97, Communauté Française.

³ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 64, 07/97, Communauté Française.

⁴ Ministre de l'Education, Décret Missions, Art.7, alinéa 1, 07/98. Communauté Française

⁵ Abréviations utilisées dans les notes de bas de page :

P.O. : pouvoir organisateur

P.E. : projet éducatif du pouvoir organisateur

P.P. : projet pédagogique du pouvoir organisateur

⁶ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 67, al. 1-2, 07/97, Communauté Française.

« La Communauté Française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves*
- 2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*
- 3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*
- 4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale »⁷*

Des actions concrètes mettent également en œuvre les objectifs particuliers

- du premier degré de l'enseignement secondaire,*
- des humanités générales et technologiques (enseignement de transition),*
- des humanités professionnelles et techniques (enseignement de qualification).*

Ce texte a été élaboré et sera amendé, complété et évalué en conseil de participation.⁸ Il fera l'objet d'une présentation axée sur la communication (notamment sur le site de l'école).^{9 10}

⁷ Ministre de l'Éducation, Décret Missions, Art.6, 07/98. Communauté Française

⁸ Ministre de l'Éducation, Décret Missions, Art.69 §1,2 et 4, 07/98. Communauté Française

⁹ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 69, §1, 2 et 4, 07/97, Communauté Française.

¹⁰ Des amendements peuvent déjà intervenir pour l'année scolaire prochaine.

2. CHAPITRE 1 : QUI SOMMES-NOUS ?

L'enseignement général de l'Institut Saint-Joseph (matricule 24191065013) et l'Enseignement technique et professionnel (matricule 25191065017) dépendent du Pouvoir Organisateur (PO) de l'Enseignement secondaire Catholique Cinacien (ESCC) et organisent ¹¹:

- a) Un premier degré en commun (les deux établissements) pour les élèves ayant obtenu leur CEB ¹²:
- classes de 1^o Commune (Avec activités complémentaires communes à tous les élèves : latin - dessin technique - initiation à la vie sociale et économique - mathématique.)
 - classes de 2^o Commune avec activités au choix entre 4 « menus »
Latin + culture antique-
Electricité + mécanique ;
Socio-économie + art + Français ;
Sciences + informatique + dessin artistique

NB :

Possibilité d'immersion en néerlandais (48 places) et d'anglais par intelligences multiples (72 places).

Premier degré commun, supplémentaire et différencié.

- b) Un premier degré différencié pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB
- Classe de 1 D¹³
 - Classe de 2 D
- c) Une année de soutien dont le programme d'aide est adapté aux élèves en grande difficulté
- o à l'issue d'une 1^oCo : année complémentaire 1 (1S)
Ces élèves suivront l'essentiel de leur horaire avec les 2^e Co et auront 6h de remédiation. Ils présenteront fin d'année le CE1D fin d'année pour accéder en 3^e année en cas de réussite
 - o Les élèves provenant de 1D ou de 1Co
 - o à l'issue d'une 2^oCo. : année complémentaire 2 (2S)

Transitions générales : Deuxième et troisième degrés

Latin • Grec • Sciences sociales
Sciences • Sciences économiques
Arts d'expression • Espagnol
Langues modernes anglais ou néerlandais
Mathématiques • Informatique

¹¹ Des brochures explicatives pour chaque orientation sont disponibles au secrétariat.

¹² CEB : Certificat d'études de base.

¹³ D pour différencié

Technique

→ *Transitions Techniques (au deuxième degré)*

- Electromécanique
- Construction et Travaux Publics

→ *Qualifications Techniques (au deuxième et troisième degrés)*

- Electromécanique
- Techniques Sciences
- Techniques Artistiques
- Electricien(ne)-Automaticien(ne)
- Mécanicien(ne)-Automaticien(ne)
- Technicien(ne) Chimiste
- Dessinateur(trice) en Construction
- Technicien(ne) en Infographie
- Technicien(ne) en Climatisation et Conditionnement d'air

→ *Qualifications Professionnelles (au deuxième et troisième degrés)*

- Electricité
- Mécanique Polyvalente
- Electricien(ne) Installateur(trice) en Résidentiel
- Monteur(euse) en Sanitaire et Chauffage
- Complément en Maintenance d'Équipements Techniques
- Installateur(trice) en Chauffage Central

L'**institut**¹⁴ est soucieux d'offrir aux jeunes un éventail d'orientations¹⁵ en relation avec le milieu socio-économique de la région, le projet personnel de l'élève et les compétences de l'école.

Elle dispose d'une infrastructure adaptée à sa mission.

L'enseignement se déroule sur le même site, rue Saint-Hubert, mais dans plusieurs bâtiments séparés au sein d'un parc arboré.

Elle a l'intention d'adapter son offre d'enseignement au fur et à mesure des nouveaux besoins.¹⁶

Les deux écoles offrent la possibilité aux élèves d'effectuer leur scolarité par un accompagnement en **internat**. La formule de l'internat reste aujourd'hui encore une nécessité pour un bon nombre d'élèves, qu'elle soit imposée par les conditions de travail à domicile (commerce, manque de place, bruit, ...), les nécessités pédagogiques, l'éloignement du domicile, les options spécifiques offertes par l'école. De taille réduite, notre internat accueille au maximum septante élèves. C'est là un avantage incontestable ; à cette échelle, l'ambiance reste familiale, les rapports humains des élèves entre eux ou avec les éducateurs y sont plus faciles, plus chaleureux.

¹⁴ Sauf indication contraire, chaque fois que « école » ou « institut » sont utilisés, ils font explicitement référence aux deux établissements

¹⁵ Dans le sens d'options

¹⁶ L'institut souhaite organiser de nouvelles filières et/ou options si le besoin s'en fait sentir

On y organise des rattrapages en français, mathématiques, langues ainsi que des activités physiques.

3. CHAPITRE 2 : QUELLES VALEURS POUR NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT ?

Le conseil de participation des deux écoles, se propose de retenir les valeurs suivantes :

1. L'Institut Saint-Joseph est une école chrétienne¹⁷ lasallienne qui a la volonté d'annoncer l'Evangile tout en respectant les convictions de chacun. Cette volonté tente de se concrétiser au quotidien par:

- la mise en place d'une équipe d'animation pastorale;
- le développement de la qualité des relations entre les personnes dans le respect des rôles et fonctions de chacun;
- La promotion d'une formation humaine centrée sur l'élève prioritairement envers les plus démunis ¹⁸ reconnu comme une personne unique inspirée par la loi de L'Evangile vécu dans l'esprit de Saint Jean-Baptiste de La Salle aidant ainsi l'élève à réaliser l'unité de sa formation humaine et chrétienne. Le message du Christ passant à travers la pédagogie de tous les cours.
- la sensibilisation à toutes les formes d'exclusion à travers le monde.

2. L'élève est au centre des préoccupations de l'école. De ce fait et œuvrant collégialement, elle veut développer des actions pédagogiques et éducatives concrètes visant à

- accueillir le jeune dans toute son intégrité et dans le respect des différences de tous ordres ¹⁹
- valoriser ses choix de parcours scolaire ²⁰ et le rendre plus acteur de sa formation ²¹;
- favoriser, voire susciter l'esprit de curiosité, de découverte.
- découvrir et pratiquer l'effort au travail, la rigueur
- apprendre à surmonter les difficultés

3. L'institut s'attache à développer et à favoriser l'émergence du projet personnel de l'élève ²². A cette fin, il a la volonté de mettre l'accent sur

- l'information des orientations et des filières ²³ d'enseignement;
- la formation qualifiante ²⁴ et le devenir professionnel des élèves;
- la préparation à l'enseignement supérieur; le projet de vie des élèves des classes terminales; l'apprentissage du travail individuel, l'acquisition des compétences transversales.

¹⁷ P.O., P.E., 1.1. p.4, 2.3. p.8

¹⁸ P.O., P.E., 2.4.1. p.8

¹⁹ P.O., P.E., 3.2.4. p.10

²⁰ P.O., P.E., 3.1.4. p.9

²¹ P.O., P.E., 2.2.4. p.7

²² P.O., P.E., 3.1.1. p.8

²³ Filières: enseignement de transition - enseignement de qualification; voir également règlement des études.

²⁴ En relation avec l'enseignement de qualification, profil de formation, profil de qualification

4. **L'école se veut actuelle** ²⁵ **et la plus proche possible des réalités technologiques** d'aujourd'hui. Elle est attentive à se doter d'équipements modernes, notamment en informatique (ordinateurs, connexion Internet, I Pads, Tableau Blanc Interactifs) .

5. **La communication, la participation**
« Ensemble et par association».

«Chacun est invité à développer un esprit de partenariat, en collaborant selon son rôle et la tâche qui lui est assignée.»

«Elle veille aussi à créer une école où il fait bon venir grâce à un accueil de tout instant, où il fait bon vivre grâce à une ambiance chaleureuse et aux structures de participation qui permettent aux jeunes d'être écoutés dans le respect intergénérationnel.» ^{26 27}

6. **Pour une écologie active et dynamique**

- hygiène de vie : souci d'une alimentation et d'une hydratation (eau de distribution)saines, pratique du sport, respect de son corps et de son esprit
- respect de la biosphère : économie des énergies, défense des énergies renouvelables, tri sélectif des déchets, sauvegarde de l'environnement
- compromis entre rentabilité et nuisances engendrées par les activités humaines en marche pour un développement durable.

7. **Le projet « Agenda 21 scolaire »** fait partie de notre Projet d'Etablissement et est soutenu par l'ensemble de la Communauté éducative (P.O. ; Directions ; Professeurs ; élèves ; Parents ; ouvriers ; Personnel administratif).

Lors du sommet de la Terre de Rio en 1992, 173 pays adoptent le terme « développement durable » et le Programme « Agenda 21 ». Cette déclaration fixe un programme d'actions pour le 21^e siècle dans des domaines très diversifiés afin de s'orienter vers un développement durable de la planète.

L'Institut Saint-Joseph de Ciney, en tant que lieu d'enseignement et de socialisation, formateur de l'autonomie des jeunes et de leur esprit critique, est un lieu privilégié pour mettre en place ces démarches de développement durable et permettre aux jeunes ainsi qu'à l'ensemble de la Communauté éducative, d'acquérir la connaissance des problématiques à résoudre et d'imaginer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le thème du développement durable dans ses multiples aspects est présent au travers de trois engagements :

²⁵ P.O., P.E., 2.4.4. p.8

²⁶ P.O., P.E., 1.2.2. p.6; 2. p.7; 3.1.3. p.9

²⁷ P.O., P.E., 1.2.2. p.6; 2. p.7; 3.1.3. p.9

- a. Travailler à la qualité de l'environnement et au bien-être des élèves, par exemple :
 - Gestion des ressources
 - Économies des énergies : eau, chauffage, électricité
 - Politique des achats
 - Gestion des déchets
 - Cadre de vie, sécurité & hygiène
 - Alimentation saine
 - Démocratie et diversité
- b. Construction d'un processus participatif :
 - Entre professeurs - élèves - ouvriers - directions - Ciney
- c. S'engager à une éducation au développement durable : former des éco-citoyens
 - Intégrer cette dimension dans la gestion des bâtiments, dans le programme des cours : croisement et multidisciplinarité de la thématique, pédagogies de projets, formation de l'esprit critique.
 - Modifier les attitudes de consommation non durables.

4. CHAPITRE 3 : LE PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Une école chrétienne.

Notre école LASALLIENNE²⁸ a le souci d'ACCUEILLIR chaque élève et de lui fournir des pistes pour sa PROPRE RECHERCHE de SENS. Vivre ensemble dans la ligne du message EVANGELIQUE et RESPECTER les convictions de chacun constitue donc une base importante de notre projet d'établissement.

L'animation pastorale poursuit trois objectifs prioritaires en relation avec les projets éducatif et pédagogique : l'annonce de l'Evangile explicite, vécue, et en relation avec le monde.

1.1. L'annonce explicite de l'Evangile

Le cours de religion ²⁹ en est le moment privilégié. L'animation pastorale le complète.

L'école a la volonté de

- favoriser la lecture de textes évangéliques ³⁰ ainsi que des attitudes et pratiques de prière ou de réflexion chrétienne;
- développer des moments d'écoute;
- susciter des moments de réflexion ou des activités à thèmes à l'occasion des temps forts de la liturgie;
- Favoriser des rencontres avec des personnes pouvant faire passer un message par leur exemple de vie

²⁸ P.O. P.P., 1, p.12 : Lasallienne, en référence à Saint Jean-Baptiste de la Salle.

²⁹ P.O., P.E., 2.3. p.8

³⁰ P.O., P.E., 1.3. p.6

- favoriser les célébrations, les moments de recueillement mettre en place une équipe d'animation pastorale qui œuvre à travers différents cours et projets (« Ecoles pour demain »).

1.2. L'annonce dans le vécu quotidien

L'exemple de Jésus-Christ s'ancre dans nos relations interpersonnelles et rapproche notre vécu quotidien de l'annonce de l'Evangile³¹. C'est la raison pour laquelle nous sommes soucieux de créer une école où il fait bon venir grâce à un accueil des familles et des personnes et d'entretenir en son sein une ambiance chaleureuse.

C'est ainsi que notre école :

- personnalise l'accueil des nouveaux élèves
- mène des actions coordonnées d'accompagnement et de guidance par
 - l'organisation de demi-journées d'accueil et de découverte de l'école pour les élèves de 1^{ère}
 - des rencontres avec les parents ...
 - des actions concrètes menées chaque année en faveur des plus démunis
 - une attention particulière aux élèves rencontrant des difficultés (rencontres coordinateur -direction)
 - le conseil de participation organise le parrainage d'élèves du 1^{er} degré par des élèves du 3^{ème} degré et y intègre les volontaires de 4^{ème} dans les activités en cours d'année.

1.3. L'annonce de l'Evangile incarnée dans l'ouverture au monde et aux valeurs

Dans cette même attitude d'ouverture et d'accueil, l'institut a le souci d'ouvrir le jeune au monde et à des valeurs comme la justice et l'esprit citoyen.

Il organise notamment :

- des rencontres avec des personnes-témoins extérieures à l'équipe éducative
- des animations liées à des projets de classe³² en relation avec des actions humanitaires (Cap 48, 11.11.11., les Sapins de l'Abbé FROIDURE, Fondation Damien, St Vincent de Paul, ...)
- des animations liées à l'exercice des Droits de l'Homme, initiées par des partenaires dont la liste exemplative se trouve en annexe³³
- des animations liées à la prévention de la violence et des assuétudes
- des animations liées à une meilleure connaissance de soi et des autres (animations, Eurodyssée, échanges linguistiques, échange

³¹ P.O. P.P., 1, p.12

³² P.O. P.P., 3.6. p.15

³³ Amnesty International, Unicef, Les Iles de Paix, Vivre Ensemble, Oxfam, Démocratie et Barbarie (Communauté Française)

avec les enfants d'une école de la communauté flamande, projet Léonardo, ...)

L'école encourage les gestes et les actions de solidarité interne ³⁴: élèves entre eux, professeurs, ...

Elle est ouverte aux espaces de rencontre avec l'enseignement fondamental.

Elle est soucieuse du devenir de ses anciens élèves: études supérieures, recherche d'un emploi, ...

2. Pédagogie et éducation

2.1. Une pédagogie basée sur la collaboration avec le Fondamental

La maîtrise de la lecture³⁵ (avec son implication sur la lecture de consignes), et de l'expression écrite et orale (avec son influence sur la traduction d'un langage dans un autre) font l'objet d'une attention sans cesse accrue.

Les socles de compétence définis début 1999 par le législateur³⁶ dans l'optique d'une école du fondement se terminant après les deux premières années du secondaire peuvent être l'occasion d'une collaboration avec les écoles fondamentales de l'Enseignement Catholique du Canton de Ciny (Institut Saint-Joseph, Institut de la Providence, Leignon, Havelange, Gesves, ... Cette collaboration peut déboucher sur :

- l'échange de documents pédagogiques et d'informations relatives à la maîtrise des socles de compétences ³⁷
- une concertation en matière d'objectifs prioritaires en français, math et langue moderne, éveil/EM, éducation physique.
- Des activités pédagogiques permettant à l'élève de progresser à son rythme.³⁸

2.2. Une pédagogie personnalisée ^{39 40}

- Grâce à un suivi du parcours de l'élève par le conseil de classe et le PMS⁴¹, l'école propose des formes d'enseignement bien adaptées au jeune, à ses aspirations et à ses capacités d'excellence. Il privilégie une pédagogie personnalisée.

³⁴ P.O., P.P., 3.6. p.15

³⁵ P.O. P.P., 3, p.14

³⁶ P.O. P.P., 4, p.15

³⁷ Ministre de l'Education. Décret Missions, art. 14, 07/98. Communauté Française.

³⁸ Ministre de l'Education. Décret Missions, art. 14, 07/98. Communauté Française.

³⁹ P.O. P.P., 3.7, p.15

⁴⁰ Voir aussi règlement des études

⁴¹ Centre psycho-médico-social.

Dans cette optique, il centre son enseignement, selon les degrés et les filières, sur les compétences soclées, sur les compétences terminales⁴², sur la formation qualifiante.

*Reconnaissant le droit à l'erreur, l'enseignement s'adapte au rythme des élèves et à ses difficultés par une pédagogie différenciée dans un processus d'évaluation formative et continue.*⁴³ (cf. Règlement des études).

De même, il s'adapte au rythme des élèves grâce à :

- une remédiation appropriée
 - des entretiens individuels entre élèves et coordinateurs
 - Des plans individuels d'accompagnement (PIA)
 - des « contrats individuels »⁴⁴
 - un enseignement en spirale
 - des possibilités de dépassement⁴⁵ dans les cours
- Au premier degré, la remédiation après bilans est prévue d'une façon systématique au cours d'une période définie au début du deuxième trimestre et au début du troisième trimestre.
Au premier degré, des cours d'aide peuvent être organisés en français, langues modernes et mathématiques (1h/semaine) et en immersion. L'Institut St

Le conseil de guidance centre son action sur le degré d'acquisition des compétences; aux trois moments forts de l'année, il se réunit pour faire le point sur les compétences en voie d'être acquises et sur celles qui ne le sont pas; pour ces dernières, il relève les difficultés spécifiques et propose des remédiations appropriées.

L'institut Saint Joseph propose aux élèves en difficulté la possibilité d'une étude dirigée où une aide en méthode de travail sera proposée aux élèves puis appliquée avec eux

L'institut Saint Joseph offre également une aide spécifique aux élèves dyslexiques (logopède + soutien par les professeurs et par un programme spécifique :

Aux deuxième et troisième degrés, la remédiation est intégrée au sein des cours avec participation de l'élève :

- Remédiation et exercices supplémentaires à la demande des élèves
 - corrections de travaux
 - Possibilité offerte d'aide en méthodologie par les coordinateurs
- Pour tous les degrés, l'élève - après un programme de remédiation adapté à ses difficultés - a la possibilité de présenter des bilans de récupération après avis du conseil de classe. Il n'y a pas de seconde session⁴⁶ car l'école veille à

⁴² **Ministre de l'Education. Décret Missions, Art.2.2., §1, 07/98, Communauté Française**

⁴³ **P.O., P.P., 1.5. p.13**

⁴⁴ **Règlement des études, 8, p.9**

⁴⁵ **Dépassement : exercices qui permettent d'aller au-delà des compétences minimales requises dans un cours.**

⁴⁶ **Règlement des études.**

aider l'élève au moment où il en a le plus besoin, c'est-à-dire pendant l'année, au moment où il vit ses difficultés.

- En collaboration, l'enseignement général et l'enseignement technique ont une attention particulière aux élèves en difficulté⁴⁷ tout en favorisant la recherche d'excellence pour les autres. Ils organisent :⁴⁸
 - Un programme d'aide adaptée aux élèves en difficulté après une année en 1^oCo et dont le conseil de classe vise une orientation en 3^e année : Ce programme vise à la fois à récupérer les apprentissages non acquis d'une 1^oCo et ceux d'une 2^o Commune. C'est l'année de soutien 1S.
 - Une année complémentaire 2 pour l'élève en difficulté après une 2^oCommune et pour qui le conseil de classe vise une meilleure orientation. L'activité au choix de l'élève est alors remplacée par une activité visant le développement des compétences en français et mathématique.
 - L'école organise également une deuxième année différenciée⁴⁹ pour les élèves—qui ont fréquenté une 1Diff et qui n'ont pas obtenu le CEB.
 - Pour les élèves d'intelligence plus pratique, ayant déjà fait une année dans le degré (1Diff ou 1 Co) et désirant s'orienter vers l'enseignement professionnel (Projet personnel de l'élève, accord des parents et après avis positif du conseil de classe) : 1Sp
- Une attention particulière, discrète sera réservée aux élèves venant de l'enseignement spécial; elle s'inspire des pratiques pédagogiques générales des enseignements technique et professionnel: remédiations, pédagogie active, pédagogie du sens, ...⁵⁰
- En 5 P, 6 P, 7 P et 7Tq, les élèves effectuent un stage en entreprise de plusieurs semaines ou participent à un échange « LEONARDO » ; les périodes de remédiation, de bilans, de bilans de récupération sont adaptées à la situation selon le moment où ces stages ont lieu.
- Un encadrement spécifique sera mis en place pour les élèves qui ont à souffrir soit d'un handicap physique contraignant soit d'une maladie chronique (diabète, mucoviscidose, épilepsie, ...)

2.3 Une pédagogie active⁵¹

L'école privilégie une pédagogie active dans laquelle l'élève est amené à être acteur et non consommateur. Pour ce faire, elle

⁴⁷ P.O. P.E. p.8

⁴⁸ Ministre de l'Éducation. Décret Missions, art. 15, alinéa 2 et 3, 07/98. Communauté Française.

⁴⁹ Pour les élèves n'ayant pas obtenu leur CEB

⁵⁰ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 67, 07/97, Communauté Française.

⁵¹ P.O. P.P., 1, p.12

l'invite à intervenir directement dans sa formation et son évaluation, par exemple en travaillant l'autoévaluation.

Enseignement général	Enseignement technique
- application de fichiers techniques au cours de géographie - travail en pair work⁵² - débats - élocutions en français - Travaux de synthèse en histoire et en français (Evaluation commune) - travaux de recherche, surtout au troisième degré - rapports de laboratoire au cours de sciences - projets en biologie et en langues modernes - ...	- la rédaction de rapports de laboratoires; - la rédaction de compte-rendu de visites d'entreprises, de salons, expositions ... - les études de thèmes pluridisciplinaires ⁵³ en relation avec l'actualité, ... - la rédaction de rapports de projets de qualification en y exerçant une part de créativité personnelle; - des essais d'ateliers d'écriture; - des élocutions; - des travaux en équipe; - des propositions de gestion du temps de travail à domicile pour la préparation des bilans; - l'organisation du cheminement vers l'autonomie ; ⁵⁴

L'école favorise l'utilisation d'outils pédagogiques tels que

- matériel audio-visuel: TV, lecteurs CD et DVD, caméra, , ...
- matériel informatique: ordinateur, scanner, I Pads, connexion Internet, Tableaux blancs interactifs, ...
- logiciels techniques, d'apprentissage de concepts, d'aide, de simulation, ...
- logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint, ...
- Centre Cybermédia

L'enseignement de la théorie n'est pas la seule forme d'enseignement. Il est cependant nécessaire à certains moments car aucune capacité ou compétence ne saurait s'exercer sans savoirs. Le professeur aide l'élève à mémoriser intelligemment, à acquérir le sens de l'effort, à développer graduellement son autonomie et ses capacités à aborder l'enseignement supérieur au travers d'une action à construire dans les années à venir en cohérence horizontale et verticale (de la 1^o à la 6^o). Cela se fait déjà grâce à des :

- exercices de résumé et prise de notes et plans de texte dès la 5^o
- travaux favorisant la concentration
- exercices de synthèse

⁵² Pair work : travail en équipe de deux

⁵³ Qui concernent plusieurs disciplines, branches, ...

⁵⁴ L'élève se prend progressivement en charge.

L'école met à la disposition de l'élève une bibliothèque informatisée de 4.000 volumes et favorise la recherche dans le cadre de certains cours.

Tous les locaux de l'école disposent d'une possibilité de liaison internet (Wi-Fi ou câble).

Un centre de documentation permet également le travail de recherche en équipe

2.3 Le plan d'actions collectives

Le Plan d'Actions Collectives (PAC) répertorie les ressources et dispositifs pédagogiques mis en œuvre au sein du premier degré pour favoriser les processus d'apprentissage des élèves et leur permettre d'atteindre es compétences nécessaires à l'obtention du CEFD (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

A. PERSONNES RESSOURCES	
1. TITULAIRE ET CO-TITULAIRE	- Ils transmettent aux différents professeurs des informations importantes de sorte que l'ensemble de l'équipe éducative travaille dans un même sens. - Ils veillent à une bonne ambiance générale dans la classe. - Le titulaire et le co-titulaire sont les liens → entre les élèves de la classe → entre les élèves et leurs professeurs → entre l'école et les parents - Tout au long de l'année, le titulaire et le co-titulaire sont des personnes de référence pour l'élève. - Ils peuvent être concertés par l'élève qui rencontre une difficulté, par les parents lors des réunions de parents ou en dehors (si un rendez-vous a été pris au préalable).
2. EDUCATEUR REFERENT	- L'éducateur référent est une personne ressource pour l'élève comme pour ses parents. - L'élève peut aussi se tourner vers lui lorsqu'il rencontre une difficulté, quelle qu'elle soit. - L'éducateur référent aide l'élève dans ses différentes démarches, répond à ses questions sur l'organisation de l'école, donne et reprend les talons ou documents importants, aide à gérer les conflits. Il collabore très souvent avec les professeurs. (nombre trop important des remarques pédagogiques ou rapports d'incidents suite à une attitude négative en classe, informations susceptibles d'avoir un impact sur les apprentissages...) - C'est souvent lui que les parents contactent en cas de problème, d'absence, d'information importante à transmettre ou de rendez-vous à prendre... - Chaque éducateur est responsable (éducateur référent) d'un certain nombre de classes qu'il suivra tout au long de l'année scolaire.

	- En cas d'absence de l'éducateur référent, l'élève peut toujours se tourner vers n'importe quel autre éducateur du premier degré.
3. PREFET DE DISCIPLINE	- Le préfet de discipline veille à ce que les élèves se sentent en sécurité et en harmonie à l'école. Pour cela, il fait en sorte, avec les éducateurs, que chacun apprenne à respecter le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école. - Il aide les élèves à avoir un comportement adapté. - Quand c'est nécessaire, il sanctionne un comportement inadéquat.
4. PARRAINAGE	- De manière ponctuelle, les élèves d'une même classe ont l'occasion de vivre des activités de parrainage : deux élèves du troisième degré passent un temps de midi en classe avec eux, partagent un moment convivial et proposent des activités ludiques qui permettent de resserrer les liens. - Les objectifs sont multiples : en début d'année, aider les plus jeunes à se familiariser avec l'école ; tout au long de l'année, favoriser la bonne entente au sein du groupe classe et privilégier une relation positive entre les plus jeunes et les plus grands.

B. CLASSES POUR LES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES

1. CLASSE 1 ^{ère} PIA	- Tout élève soumis à un PIA peut rejoindre la classe 1^{ère} PIA sur avis favorable du conseil de classe et avec l'accord de ses parents. - La classe 1^{ère} PIA est conçue pour accueillir des élèves qui rencontrent de grosses difficultés durant leur 1^{ère} année commune. Ils rejoignent cette classe pour une période déterminée, qui peut être reconduite. - La classe 1^{ère} PIA est une petite classe (maximum 12 élèves). - Les élèves y travaillent les cours généraux (Math - Français - Lg1 - Sciences - Religion - Ed. Phy.) exactement comme dans n'importe quelle classe de 1^{ère} commune, au même rythme. Cela leur permet de réintégrer leur classe dès que les objectifs qui avaient été fixés sont atteints. Cependant, le petit nombre d'élèves en classe permet aux professeurs d'être particulièrement attentifs à chacun. - De plus, ils sont pris en charge par des professeurs motivés et spécialement formés 3 périodes/semaine : méthode 3 périodes/semaine : estime de soi - confiance en soi 3 périodes/semaine : préparation aux évaluations - Les objectifs de la classe 1^{ère} PIA : aider les élèves qui rencontrent de grosses difficultés en 1^{ère} commune à s'épanouir à l'école, à acquérir une bonne méthode de travail, à retrouver confiance en eux, à appréhender la 2^{ème} commune en ayant acquis un maximum de compétences. - Seuls les élèves ayant un comportement positif et volontaire pourront rejoindre la 1^{ère}
--------------------------------	--

	<i>PIA.</i>
<i>2. CLASSE 2^{ème} PIA</i>	- Certains élèves terminent leur 1^{ère} année commune avec d'importantes difficultés et/ou des compétences non acquises malgré les efforts déployés tout au long de l'année. Sur avis du conseil de classe et avec l'accord parental, ils fréquenteront l'année suivante une 2^{ème} PIA. - Les élèves de 2^{ème} PIA sont en classe avec les élèves de 2^{ème} commune. Ils suivent les mêmes cours que les élèves de 2^{ème} commune, avec les mêmes professeurs et le même objectif : réussir le CE1D en juin et, de la même manière, terminer leur deuxième année avec succès pour pouvoir entrer dans le deuxième degré l'année suivante. - Cependant, pour les élèves de 2^{ème} PIA, les 4h/semaine d'activités au choix de l'élève (ACE) sont remplacées par 6h/semaine de renforcement obligatoires: 2h de renforcement en math 2h de renforcement en français 2h de renforcement en Langue. L'objectif de ces 6h de renforcement est de retravailler les points matières qui posent encore souci et d'aider à développer les compétences qui ne sont pas encore acquises. La méthode de travail y est également abordée. Le travail se fait en petits groupes. - Les élèves de 2^{ème} PIA terminent à 16h30 2 jours/semaine.
<i>3. 2^{ème} S</i>	- Au terme des deux premières années du 1^{er} degré, les élèves qui échouent au CE1D fréquentent une 2^{ème} S. - Ils suivent tous les cours avec les élèves de 2^{ème} commune mais n'ont que 2h/semaine (au lieu de 4h) d'ACE. Les 2 h ainsi dégagées leur permettent d'avoir 2h de soutien en petits groupes : Math (1h) / Français (1h) - Ces deux heures de soutien leur permettront de retravailler les points de matières qui posent encore souci et de développer les compétences qui doivent encore être exercées. La méthode de travail y est également abordée.
<i>4. CLASSE SP</i>	- Les élèves qui ont un projet d'orientation très clair vers des 3^{ème} professionnelles et qui rencontrent de grosses difficultés d'ordre scolaire et d'épanouissement au sein du premier degré commun peuvent rejoindre la classe de SP en 1^{ère} ou en 2^{ème}. - Les conditions d'accès à la SP sont les suivantes : Un projet clair et travaillé avec le CPMS L'accord parental Un comportement disciplinaire et scolaire irréprochable. - Attention, au terme de la 2SP, l'élève s'épanouira pleinement en 3P.

C. AIDES PERSONNALISEES

1. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	- Sur demande des professeurs, des parents ou de l'élève, la coordinatrice pédagogique rencontre les élèves individuellement. Méthodologie, organisation, confiance en soi, gestion du stress, passage primaires/secondaires, planning de révisions, utilisation du journal de classe, gestion du temps de travail hebdomadaire... sont autant de choses qui peuvent être travaillées avec l'élève, selon ses besoins spécifiques.
2. LOGOPEDIE	- La logopède peut tester les élèves en réalisant un bilan logopédique à la demande des parents. - Elle centralise et coordonne toutes les informations concernant les élèves qui rencontrent des troubles de l'apprentissage (dys... et TDA). - Elle assure un suivi ponctuel (en individuel) à l'école pour ces élèves qui en ont besoin. - Enfin, elle coordonne une action commune avec les professeurs en imaginant des aménagements à mettre en place en classe et/ou à la maison.
3. BILANS ADAPTES	- Pour les élèves ayant des troubles de l'apprentissage (dys... ou TDA) nous offrons la possibilité d'avoir un « questionnaire adapté » lors des bilans en sessions. Les bilans adaptés sont les mêmes que les bilans classiques. Seule leur mise en page diffère pour apporter une aide aux élèves qui en ont besoin. Voici les aménagements généralement mis en place dans les bilans adaptés : (Ils peuvent varier d'un cours à l'autre) → police de caractère COMIC sans MS, ARIAL ou VERDANA, taille minimum 12 (idéal 16). → pas de questionnaires recto/verso qui provoquent une perte des repères. → nombre de questions par page limité. → une même question est écrite sur une seule page. → la consigne est encadrée et, dans la mesure du possible, l'action à réaliser en couleur. - De plus, pour les élèves diagnostiqués par un spécialiste, nous pouvons demander, au terme du 1^{er} degré commun des épreuves du CE1D adaptées.

4. CARNET DE BORD	- Un carnet de bord peut être proposé à certains élèves qui ont une attitude négative en classe ou sur la cour et/ou une attitude négative face au travail. - Les élèves soumis à un carnet de bord s'engagent à faire des efforts de comportement et/ou de travail. - Chaque fin de semaine, leurs professeurs complètent une fiche d'évaluation qu'ils remettent à l'éducateur référent. - Le vendredi, l'éducateur référent prend le temps de rassembler les évaluations et de faire le point avec l'élève concerné. Une petite évaluation à l'attention des parents est remise à l'élève au terme de cet entretien. - Le carnet de bord demande un grand investissement de la part de l'éducateur référent et des professeurs. Il importe donc que l'élève se sente concerné et soit désireux d'évoluer.
5. APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS	- Deux fois par semaine, durant le temps de midi, le local de 2F est mis à disposition des élèves qui désirent travailler ensemble. - Un professeur est présent pour veiller au bon déroulement des séances et peut aiguiller les élèves si nécessaire. - Y sont les bienvenus : → les élèves voulant bénéficier d'explications d'un camarade de classe → éventuellement, les élèves qui souhaitent avancer dans un travail de groupe et qui n'ont pas l'occasion en dehors de l'école. - Le nombre de places est limité à quinze. - Une bonne attitude de travail est requise.
6. APPROCHE ORIENTANTE	- Les Activités au Choix de l'Elève en 2^{ème}, à raison de 4h/semaine, sont les suivantes : électricité (2h)/mécanique (2h) latin (2h)/culture antique (2h) socio-économie (2h)/art (1h)/français (1h) sciences (2h)/informatique (1h)/dessin artistique (1h)) Les ACE permettent aux élèves de 2^{ème} d'aller un peu plus loin dans une matière et de voir si elle leur correspond. L'option choisie en 3^{ème} ne devra pas nécessairement être en lien avec l'ACE suivie en 2^{ème}. - Un test informatisé d'orientation est proposé à tous les élèves en fin de deuxième. - Une soirée d'information par les directeurs sur les options/orientations possibles en 3^{ème} est prévue chaque fin d'année.

7. CPMS	- L'équipe du CPMS est présente à L'Institut Saint-Joseph durant une journée complète et deux demi-journées par semaine. Numéro de téléphone à l'école : 083/232159 Numéro de téléphone du CPMS à Dinant : 082/222931 - Les élèves peuvent être pris en charge par le CPMS pour être aidés en cas de problèmes personnels, pour travailler leur projet personnel, leur orientation scolaire ou éventuellement leur méthode et leur motivation.
8. PIA	- La Coordinatrice Pédagogique et la Logopède sont chargées de superviser tous les PIA. - Le PIA comprend : une fiche signalétique - une fiche observations et suggestions des professeurs - une fiche observations de l'élève et entretiens individuels - une fiche de suivi réalisée à chaque conseil de classe. - En début d'année (pour les 1S-2S-1dif.-2dif.)/A n'importe quel moment de l'année pour tout autre élève rencontrant des difficultés : établissement de la fiche signalétique PIA avec les parents et avec l'élève. Cette fiche reprend les informations relatives au parcours scolaire de l'élève, sur ses difficultés, ses points forts, ainsi que sur ses éventuels troubles de l'apprentissage (dys...). - Lors des réunions du Conseil de Classe, les professeurs renseignent les élèves qui auraient besoin d'un PIA. - Pour tout élève avec PIA, les fiches (observation des professeurs - observations de l'élève et entretiens individuels - conseil de classe) sont complétées régulièrement par les différents intervenants et transmises à l'élève et ses parents à chaque fin de période (avec le bulletin).

D. MOYENS MIS EN PLACE EN 9ème HEURE	
1. ECOLE DES DEVOIRS	- L'école des devoirs a lieu chaque jour de 15h40 à 16h30. - Elle est réservée aux élèves qui rencontrent des difficultés. - Ils y réalisent leurs devoirs, révisent leurs leçons. - Les élèves y sont encadrés par un professeur qui les aide à s'organiser, à gérer leur temps, à avoir une bonne méthode, à utiliser correctement leur journal de classe.
2. ETUDE SURVEILLÉE	- L'étude surveillée a lieu chaque jour (sauf le mercredi) de 16h à 17h. Départs autorisés

	tous les ¼ h. Les élèves y sont les bienvenus pour y travailler avant de rentrer à la maison. - L'éducateur en charge de l'étude assure une bonne ambiance de travail en veillant au silence, mais les élèves y travaillent seuls.
3. RATTRAPAGE	- Un élève qui rencontre des difficultés dans une branche ou qui a été absent (math/français/Lg1) peut être convoqué au rattrapage par son professeur (dans ce cas, le rattrapage est obligatoire) ou s'y rendre sur base volontaire. Le rattrapage est fixe dans l'horaire ; une heure de rattrapage/cours/semaine. - En petit groupe, les élèves peuvent y revoir une notion qui n'est pas encore acquise, poser des questions, réaliser des exercices supplémentaires.

2.4 Immersion en langue

L'enseignement en immersion est programmé depuis septembre 2005 en néerlandais ; il sera analysé aussi lors des réunions du conseil de participation. Il est organisé en commun par l'enseignement général et par l'école technique actuellement pour la filière de transition. Les cours en immersion sont

Au D1:Néerlandais (4h), Etude du milieu (4h) et Sciences (3h)

Au D2D3 : Néerlandais (4h), histoire (2h) et Géographie (2h)

Les cours en immersion sont donnés par des « native speakers » : des néerlandophones.

Les cours en immersion visent l'apprentissage de la langue à travers l'acquisition de matières.

2.5 Anglais « Intelligences Multiples » : Neues Lernen

Depuis trois années, l'école s'est lancée dans un nouveau défi pour l'apprentissage de l'anglais : « Neues Lernen ». Cette approche des langues, plus particulièrement de l'anglais, fait suite à un projet européen.

Ce qui est particulièrement intéressant et spécifique à cette méthode, c'est qu'elle est basée sur des techniques de « class management » (Brain Gym, mind mapping, Intelligences Multiples, divers Styles d'apprentissage).

L'Institut Saint Joseph de Ciney a été la première école en Belgique à oser se lancer dans l'expérience afin d'optimiser les résultats des élèves et de vivre le métier d'enseignant « avec bonheur ». Les résultats en anglais sont plus que convaincants et surtout cette

façon de procéder fait tâche d'huile non seulement chez les professeurs de langues, mais aussi chez bon nombre de leurs collègues.

2.6 Aménagement des horaires de cours⁵⁵

Au 1^o degré, le cours de musique est donné à raison d'une heure par semaine toute la première année, le cours d'éducation par la technologie et d'éducation artistique (1période) fonctionnent par semestre, permettant ainsi le regroupement en 2 périodes consécutives (meilleure réalisation des travaux d'élèves) pendant la deuxième année.

De manière générale, une attention pédagogique est apportée au placement le plus judicieux possible des cours en fonction des capacités de concentration des élèves

Enseignement général	Enseignement technique
Au 3^o degré, les cours de biologie 1période, chimie 1période et physique 1période sont actuellement regroupés en 5^o et en 6^o de façon à former les élèves dans chaque discipline pendant un tiers d'année à raison de 3 périodes/semaine (meilleure motivation de l'élève pour ces cours de sciences). Le cours d'Arts d'Expression en 4^o et en 6^o fonctionne par semestre (4p dessin, puis 4p théâtre et vice versa).	Critère 1: <u>La pédagogie différenciée,</u> l'enseignement porteur de sens, les normes de sécurité d'encadrement (travaux pratiques, laboratoires, ...), la quantité de matériel disponible, les objectifs généraux visés à l'art. 6 du Décret Missions, les compétences définies dans les profils de formation nous invitent à travailler en demi groupes dans la mesure où le NTPP ⁵⁶ le permet. Critère 2: Les cours qui comportent peu de périodes hebdomadaires et dont le travail requiert une plus longue mise en route, ceux où l'activité développée ne peut être conduite sur 1, voire 2,3 ou 4, période(s) font l'objet de regroupements soit hebdomadaires, soit bimensuels, soit trimestriels, soit semestriels. <i>Les deux critères peuvent se combiner et donner lieu à des aménagements d'horaires.</i> <i>Exemples:</i> - les travaux pratiques en atelier; - les laboratoires, dessin technique, DAO;

⁵⁵ Ministre de l'éducation. Décret Missions. Art. 30, 07/98. Communauté Française.

⁵⁶ NTPP: Nombre total de périodes professeurs de l'établissement.

	- les situations d'intégration professionnellement significatives - les projets de qualification de fin d'études; - les stages; - les travaux sur chantier;
--	--

2.7 Vers l'acquisition de compétences terminales

Dans l'avant-propos de ce projet d'établissement, les objectifs poursuivis par l'enseignement fondamental et secondaire sont rappelés. Pour atteindre ces objectifs, des socles de compétences au 1^o degré, des compétences terminales à la fin de la 6^o ont été approuvés par le Parlement de la Communauté Française.

Dans la foulée, des nouveaux programmes ont été écrits par notre réseau libre subventionné et sont d'application depuis 2001.

S'il est bien un projet essentiel à inclure dans le projet d'établissement, c'est bien celui-là.

Les programmes ne sont plus des descriptifs de matières, mais bien des référentiels de situations d'apprentissage destinées à atteindre les compétences finales du 1^o degré ou les compétences terminales.

Il appartient aux professeurs de l'école de connaître ces programmes, de les comprendre et de les mettre en application.

Pour ce faire, ils ne sont pas seuls :

- a. Ils sont contrôlés par les inspecteurs de la communauté Française qui vérifient
 - 1^o Le respect du programme en matière de savoirs et savoir-faire à mobiliser
 - 2^o L'adéquation entre les activités proposées aux élèves et les compétences
 - 3^o L'évaluation
 - 4^o Le matériel didactique, les équipements scolaires, les locaux
 - 5^o Enfin, les inspecteurs donnent des conseils didactiques
- b. ils ont l'aide de la cellule de conseil et de soutien pédagogiques de la Fesec
- c. ils reçoivent au fur et à mesure des outils d'évaluation conçus par le réseau et en inter-réseaux. (Commission des outils d'évaluation)
- d. Ils travaillent avec des pairs : des accompagnateurs de proximité, membres d'une équipe d'animation pédagogiques et pastorale de l'AEL, Association des Ecoles Lasalliennes.
- e. Ils reçoivent l'aide de la direction

Le travail consiste progressivement à

- a. développer l'enseignement par compétences,
- b. développer un enseignement porteur de sens, notamment via les situations-problèmes,
- c. développer des critères d'évaluation de ces compétences, harmonisés avec les critères externes, redéfinir le bulletin.
- d. redéfinir la certification au 1^o degré (CE1D), à la fin du deuxième degré (le CE2D) et le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) à la fin du 3^o degré.

La réussite de « la pédagogie de la réussite » sera bien au carrefour de ces défis-là : accepter la commande sociétale et mettre toute son énergie au sein d'un travail d'équipe cohérent afin de rencontrer les exigences d'une société et d'un enseignement d'aujourd'hui.

Chaque cours (formation générale ou option) fait l'objet d'une évolution davantage axée sur le développement de compétences transversales et disciplinaires préparatoires à l'enseignement supérieur.

Dans cette optique et dans la foulée du Décret « Sciences » approuvé en juillet 2001, au 3^o degré, notre projet d'établissement inclut l'ajout d'une période de physique en AC aux 6 périodes de sciences générales (2p biologie, 2p chimie, 2p physique). Cette période permettra à l'élève d'acquérir des compétences supplémentaires, notamment certains outils de raisonnement et de pratique mathématiques. La dimension des groupes permet de travailler au laboratoire

2.7. Formation qualifiante ^{57 58} - enseignement technique

L'école s'assigne entre autres dans ses objectifs généraux la mission d'amener les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent plus aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. ⁵⁹

L'école technique organise des humanités technologiques (enseignement de transition), des qualifications techniques et des qualifications professionnelles. A ce titre, elle assure une formation humaniste et une formation qualifiante. ⁶⁰ Cette formation qualifiante vise, entre autres, la maîtrise des compétences fixées dans les objectifs assignés par les programmes ⁶¹; elle décrit les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans les entreprises.

L'offre d'enseignement est en prise directe avec les profils de formation et de qualification remodelés en S.F.M.Q⁶². Ce nouveau visage de l'école mobilise les énergies et les compétences des enseignants pour rencontrer cette commande sociétale en application du «Décret Missions».

Ce cheminement vers la qualification s'organise sur quatre ou cinq années de la 3^{ème} à la 6^{ème} voire à la 7^{ème}.

Au delà des cours structurés de théorie, de laboratoire, de dessin, de travaux pratiques, l'école adopte des plans d'action:

- elle se dote d'un matériel moderne dans les limites de ses capacités financières; elle y est aidée par le biais du Fonds d'équipement mis en place par la Communauté Française et la Région Wallonne;
- elle privilégie la formation permanente ⁶³ des enseignants de cours techniques et pratique professionnelle en collaboration avec le CTNNL ⁶⁴, l'IFC, le CECAFOC... et les entreprises;
- elle met en œuvre des travaux sur chantiers internes et externes;
- elle instaure des périodes de stages en entreprise: stages de travail, courtes formations de spécialisation; ⁶⁵
- elle organise des visites d'entreprises, de salons, de sites illustrant les théories enseignées, ...

⁵⁷ Voir aussi règlement des études, p.12 à 14.

⁵⁸ P.O., P.P., 1.4.2. p.13 et 4.5. p.17

⁵⁹ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 6, 2, 07/97, Communauté Française.

⁶⁰ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 34, 07/97, Communauté Française.

⁶¹ Les compétences sont fixées par un profil de formation en relation avec les travaux de la SFMQ.

⁶² Service Formation des Métiers et Qualifications

⁶³ P.O., P.P., 1.7. p.13

⁶⁴ CTNNL: Centre de Technologies Nouvelles Namur-Luxembourg; l'école en fait partie.

⁶⁵ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 53, 07/97, Communauté Française.

3 Un esprit sain dans un corps sain

L'éducation physique vise au travers de sa programmation d'école à aider l'élève à mieux comprendre son corps, à développer une hygiène de vie, à pratiquer des disciplines variées. L'établissement met à la disposition des élèves une infrastructure :

- piste d'athlétisme de 333 m
- salle aux engins
- praticable
- salle de musculation
- terrains de sport extérieurs
- hall omnisports (Avec mur d'escalade)

Des activités :

- basket
- volley
- natation
- course d'orientation
- musculation dans une salle spécifique
- aérobic
- modern jazz.

Une animation au premier degré, « La puberté », poursuit comme objectif de créer par exemple des espaces d'échange.

La prévention des assuétudes (alcool, tabac, drogues) fait l'objet d'une réflexion au sein de l'école et avec les autres écoles secondaires de la ville qui le souhaitent.

La consommation d'alcool nécessite elle aussi une réflexion en profondeur.

Le travail de prévention des assuétudes de l'Institut Saint Joseph a été à l'origine d'une cellule inter-réseaux pour la création d'un outil de travail : la boîte à outil tabac.

Une information annuelle est fournie aux membres du personnel, des formations sont données aux acteurs de terrain (éducateurs, membres de la cellule d'écoute active, directions, ...). Des animations, visites, activités ou débats sont proposés aux élèves. Une réflexion sur l'hygiène alimentaire, suivie d'actions concrètes en diététique et sur le terrain de la santé à l'école par le biais du sport sont favorisées.

Certains élèves

4 Enseignement porteur de sens⁶⁶

L'enseignement poursuivi par l'école s'appuie sur des réalités culturelles, sociales, économiques. A travers les activités d'option, l'école développe notamment un programme de visites de musées et de sites belges et étrangers, de voyages, de spectacles. Le choix de certains spectacles peut se faire en collaboration avec les élèves par le biais du conseil d'élèves. Toutes ces activités font l'objet d'une préparation et d'une exploitation en classe.

⁶⁶ P.O. P.P., 1, p.12

Pour œuvrer au meilleur d'elle-même, l'école s'attache à promouvoir la formation permanente de tous ses membres (en conformité avec le décret formation); les objectifs premiers en sont:

- actualiser les connaissances et maintenir un haut niveau de compétences;
- à l'aide des nouveaux outils, adapter les pratiques pédagogiques en fonction des élèves;
- mettre en œuvre les réformes approuvées officiellement (orthographe, système d'unités, nomenclature, normes de tous types, ...).

Parmi les opérateurs de formation, on peut citer :

- l'IFC est l'institut de la formation en cours de carrière en inter réseaux pour tous les acteurs de l'Enseignement... dans les domaines de l'apprentissage-développement et évaluation des compétences disciplinaires-compétences relationnelles et éducation citoyenne-troubles spécifiques en lien avec les apprentissages
- Le Cecafof est le Centre Catholique de Formation Continué. Il organise un ensemble de formations à l'intention des professeurs de toutes les disciplines. Le Cedocf abrite le siège et le secrétariat du Comité scientifique du Cecafof chargé de l'enseignement du français.
- FORCAR ASBL est une Association pour la promotion de la formation en cours de carrière dans l'enseignement confessionnel
- Le CTNNL est une association d'écoles techniques du réseau libre des provinces de Namur-Luxembourg dont le but est de faire face à l'évolution de plus en plus rapide des technologies...en coordonnant les efforts des instituts co-signataires dans le domaine des technologies nouvelles, en optimisant l'utilisation des équipements, en organisant des formations continuées, en développant des relations entreprises - enseignement.
- Les divers centres de compétences et d'excellence, ...

Les enseignements de transition générale et technologique, de qualification technique et professionnelle sont, par essence même, pragmatiques⁶⁷, et porteurs de sens ; pour les disciplines qui relèvent de la formation qualifiante, cela va de soi.

⁶⁷ Basés sur l'action, la pratique, l'expérience.

Exemples :

Enseignement général	Enseignement technique
<i>Etude du milieu au 1^o degré</i> - visite de sites dans le cadre des thèmes abordés en classe, enquêtes, ... <i>Sciences générales</i> - journée d'étude des eaux douces (mare de l'école) - recherches et travaux à la Cité des Sciences à Paris - stage de biologie marine dans le Pas-de-Calais - journée découverte de la chimie - expériences dans des labos Fac, UCL, Gembloux <i>Mathématique</i> - pédagogie des situations problèmes <i>Langues modernes</i> - échange avec des classes de Bornem ou de Puurs, Anvers, Kontich <i>Français</i> - théâtre en collaboration le Centre Culturel de Ciney <i>L'école a la volonté d'aider chaque élève à s'approprier les outils modernes de communication (NTIC)⁶⁸.</i> - Un réseau interne est mis en place. Nous voulons développer l'accès du plus grand nombre d'élèves et d'enseignants aux NTIC (Windows, Excel, Powerpoint, Paint, ...), permettre leur utilisation dans des salles parfaitement équipées et reliées à Internet (salles du Centre Cybermédia, bibliothèque, laboratoires, ...) via des apprentissages progressifs réalisés par des modules aux 3 degrés et des cours au 1^o degré. - Nous voulons favoriser les échanges télématiques avec les autres écoles, nos écoles partenaires de Flandre et d'Europe, les banques d'outils pédagogiques des serveurs du Segec et de la Communauté Française. Le e-twinning⁶⁹ doit pouvoir être développé - Un site web d'école aussi interactif que possible est mis en place et doit être régulièrement mis à jour. - <i>Jeunesses musicales</i> - 1 spectacle par an pour chaque degré en collaboration avec le Centre Culturel de Ciney - <i>Musique</i> - un concert des chorales « Institut Saint-Joseph », enseignement secondaire est organisé chaque année ;	

⁶⁸ NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

⁶⁹ eTwinning est la principale action du programme eLearning de l'Union européenne. Il encourage l'utilisation des TIC dans les écoles de toute l'Europe. Professeurs et élèves utilisent Internet pour travailler ensemble **au-delà des frontières**. Ils coopèrent, échangent des informations et partagent des supports d'apprentissage. eTwinning étend la portée des **opportunités pédagogiques** offertes aux professeurs et aux élèves, encourage l'apprentissage et transforme l'Europe en une grande salle de classe.

Enseignement général	Enseignement technique
<i>Langues anciennes</i> - voyages à Aubechies ou Ath en 2°, à Trêves en 3°, à Cologne en 4°, à Munster ou Paris au 3° degré, en Italie, en Grèce ou en Turquie au 3° degré - journée complète (avec spectacle théâtral joué par les élèves) <i>Espagnol</i> - Voyage en Espagne (1 fois tous les 2 ans pour le D3) - Souper Espagnol <i>Mathématique</i> - olympiades de mathématique <i>Langues modernes</i> - journée de découverte d'une ville flamande (Bruges, Gand, Anvers...) <i>Histoire</i> - musées d'Art Ancien et d'Art Moderne - Horta, Breendonck (40-45) - Péronne (14-18), ... - Camp de concentration <i>Sciences économiques</i> - au deuxième degré : • une journée découverte des entreprises • une journée au Tribunal du Travail à Marche - au troisième degré : • Tribunal de Namur et Parlement Wallon • Parlement Fédéral et Bourse • Projet 'Portail de la Démocratie' • Projet sur le développement <i>Sciences sociales</i> - Tribunal de Namur et Parlement Wallon - Parlement Fédéral et Bourse - Projet 'Portail de la Démocratie' - Projet sur le développement <i>Arts d'expression :</i> - Spectacle théâtral monté par les élèves - Théâtre à Ciney <i>Eurodyssée (échanges avec 7 ou 8 écoles européennes) :</i> - Comenius	<i>Mathématique</i> - olympiades, mathématiques orientées suivant les filières et options; <i>Education par la technologie: le technico-mental et les situations-problèmes;</i> <i>Français</i> - concours paroles (création et interprétation) au sein de l'école, théâtre, cinéma, étude de thèmes en relation avec l'actualité, rédaction de rapports de stages, de comptes rendus de visites, ... <i>Langues modernes</i> - vocabulaire technique en relation avec les orientations d'études, ... <i>Sciences humaines - Histoire:</i> - visites de musées, du parlement, Breendonck, conférence par un notaire, un avocat, ... <i>Activités de découverte: classes de dépaysement et de découverte</i> - visite de sites naturels (canaux, ...), - voyages culturels: Venise, Vérone, Rome, Vienne, ... (classes du troisième degré), <i>Cours techniques et travaux pratiques:</i> - pédagogie du projet à partir de situations problèmes (2è dg qual.); - études pluridisciplinaires; - participation à des concours organisés par les entreprises: SKF, Electrabel, Formelec, Mécatronic... - matériels technologiques pour illustrer les cours théoriques; - utilisation de laboratoires, ateliers, ... - tout ce qui concerne la formation qualifiante (voir pt 6) Stages en entreprises pour les élèves en Belgique et/ou dans un

- Découverte d'autres réalités sociales et culturelle <i>Technologies nouvelles</i> L'éducation à l'image fait partie de certains cours (langues au 1^{er} degré, français 3^e et 4^e, histoire et sciences sociales) et est favorisée de façon à développer un esprit critique chez l'élève	autre pays de la Communauté Européenne par le biais des stages LEONARDO Ils sont définis en relation avec les nouveaux profils de qualification et de formation de la nouvelle offre d'enseignement (durée et objectifs). <i>Pour le secteur de la construction, un partenariat avec le FFC est mis en place.</i> <i>Stages en entreprises pour les enseignants</i> Ils seront proposés dans le cadre de la formation permanente afin d'actualiser leurs connaissances.
---	--

5 Le projet personnel de l'élève

L'école inscrit la scolarité dans une perspective favorisant l'orientation de l'élève et l'amène à mûrir progressivement son projet personnel⁷⁰.

Des réflexions sont principalement proposées en fin de première (Choix des ACE), en fin de 2e (Présentation des formes et filières d'enseignement et des options aux élèves et aux parents, en fin de 4^e (Idem). Au cours du troisième degré, les élèves ont l'occasion d'être informés sur les études supérieures, de visiter les écoles (Portes ouvertes), de participer au salon du Siepp, ...

Au cours de ces diverses orientations, ils sont aidés par le PMS

5.1. Animations

L'école a complété la mise en place de trois animations (en 2^e Commune et au 3^e degré) visant à aider l'élève à mieux se connaître, mieux comprendre pourquoi il va à l'école.

L'école dispense un apprentissage à l'autonomie dès le premier degré, organise des informations à l'attention des élèves afin de mieux leur faire connaître tous les secteurs, toutes les filières d'orientation et les métiers en évitant leur hiérarchisation ⁷¹ en formes d'excellence ou de second choix ; elle prévoit des animations permettant à chacun de mûrir son projet de vie dans les domaines professionnel, affectif et scolaire et d'analyser ses choix de manière critique.

⁷⁰ P.O. P.P., 4, p.16

⁷¹ Ministre de l'éducation, Décret Missions, Art. 10, 07/97, Communauté Française.

Enseignement général	Enseignement technique
1^{er} degré	
(En 2^{ème}), il s'agit de deux animations de 2 périodes prises en charge par des enseignants et un agent PMS (Projet d'orientation). - o informations sur le parcours scolaire différencié, sur les filières et orientations d'études à destination des élèves et des parents; - o organisation de visites de laboratoires et d'ateliers; L'école a l'intention de proposer aux élèves de 2^e qui le souhaitent de suivre quelques cours au deuxième degré	
2^{ème} degré	
- une animation de 2p en 4^o aide à combattre la démotivation et l'indécision des jeunes et de leur offrir un espace où ils peuvent s'exprimer.	- en collaboration avec le centre P.M.S., l'école conduit une enquête « Je réfléchis à mon projet » ; elle est destinée aux élèves de troisième année et s'inscrit dans la perspective de la découverte des motivations qui ont conduit au choix opéré; - l'école a le projet d'analyser l'enquête, d'en tirer des enseignements pour aider l'élève à vérifier et à assumer ses choix; - en 4^{ème} année, informations sur les filières et orientations d'études au 3^{ème} degré pour les parents et les élèves et poursuite de l'animation « Je réfléchis à mon projet.»

Enseignement général	Enseignement technique
3^{ème} degré	
Au 3^o degré, l'école peut consacrer deux semaines réparties sur l'ensemble du degré à des activités destinées à favoriser la maturation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent.⁷² Toujours dans le même cadre, chaque élève est autorisé (voir R.O.I.) à se rendre à <u>une</u> journée « portes ouvertes » dans un établissement d'enseignement supérieur ou à un salon de l'étudiant; une demi-journée et deux périodes de rencontre avec l'agent du centre P.M.S., entretiens individuels pour ceux qui le souhaitent avec l'agent du centre P.M.S. qui utilise le logiciel d'aide « Performanse »⁷³;	
• en 5^o, deux journées complètes « hors-les-murs » + une demi-journée (projet personnel) • en 6^o : - Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de l'UCL rencontre les élèves de 6^o durant deux périodes pour parler des études supérieures et universitaires en général. Plus une soirée carrefours organisée 1 an sur 2 à l'ISJ à l'attention des 6^o des écoles de la région - Documents de tous les horizons à la disposition des élèves à la bibliothèque et sur le présentoir du bâtiment des 6^o.	<i>Des activités complémentaires peuvent être proposées aux élèves intéressés à des titres divers (bagage personnel, préparation aux études supérieures, ...) par certaines disciplines.</i> <i>Activités pour les classes terminales:</i> - simulation d'entretien d'embauche avec l'aide de professionnels et le centre P.M.S. dans le cadre du cours de français (7^e P); - stages en entreprise, projets de qualification, dans le cadre de la formation qualifiante; - informations de différents organismes tels que : FOREM,... - informations aux élèves par une société de travail intérimaire;

⁷² Ministre de l'éducation. Décret Missions. Art. 32 et 60 ; 07/98. Communauté Française.

⁷³ Performanse:

5.2. Travaux de fin d'études

Enseignement général	Enseignement technique
Chaque élève de 6° est amené à réaliser un Travail de Fin d'Etudes (TFE) <u>sur un sujet de son choix.</u> Ce TFE est suivi par un promoteur, membre du personnel. L'objectif est d'aborder la recherche en bibliothèque, l'écriture d'un texte structuré, signifiant, avec introduction, conclusion, bibliographie. La pratique du TFE favorise la transition avec l'enseignement supérieur et/ou universitaire. Des heures blanches à différents moments de l'année scolaire pendant les heures de classe permettent d'assurer des contacts plus aisés entre promoteurs et élèves. Des contacts avec des milieux professionnels sont prévus dans un certain nombre de cas. L'élève défend son TFE oralement devant un jury de professeurs et un public d'élèves de 5° et de condisciples de 6°.	Le certificat de qualification s'articule autour de la formation qualifiante ; pour cela l'école définit avec les élèves des classes terminales des projets de situations d'intégration professionnellement significatives intégrant l'ensemble de la formation technique; ces projets comprennent à la fois une étude théorique et pour la plupart leur réalisation pratique opérationnelle; chaque fois que c'est possible, ils sont conduits avec et pour des entreprises ou des indépendants Pour quelques orientations, ces projets sont mis en rapport avec le stage en entreprise que l'élève a suivi. Ces projets ainsi que les stages en entreprise font l'objet d'un rapport écrit. Pour le secteur de la construction, les stages sont articulés autour d'une convention avec le FFC

6. Technologies nouvelles ⁷⁴

L'école technique se veut actuelle et proche des réalités technologiques des entreprises.

Elle se dote progressivement d'équipements d'ateliers, de laboratoires, de dessin, utilisés par ces entreprises: machines à commande numérique, automates programmables, postes à souder à technologie spéciale, ordinateurs de pilotage de process, de simulation, de traitement de données, stations de dessin assisté par ordinateur (DAO), ...

La spécificité de l'école technique nous engage à:

- utiliser le matériel disponible ainsi que l'infrastructure: salles d'ordinateurs, laboratoires, centre de documentation, ...
- développer l'accès pour tous aux NTIC;
- permettre leur utilisation à partir de tous les locaux spécialisés: laboratoires, centre de documentation, salles de dessin, ...

⁷⁴ P.O., P.P., 1.4.1 p.12 et P.O., P.E., 2.4.4., p.8, 3.3.3., p.11

- favoriser la communication avec les entreprises, les autres écoles, **le Centre de technologies nouvelles Namur Luxembourg**⁷⁵ par l'utilisation du courrier électronique, ...

L'école technique possède un CTA⁷⁶ concernant l'équipement technique du bâtiment. Il s'articule autour de 2 secteurs d'activités et comprend **4 plateformes**:

Pour le secteur industrie:

- **La domotique**
- **La climatisation et le conditionnement d'air**

Pour le secteur construction:

- **Le sanitaire**
- **Le chauffage**

L'institut (général et technique) a également la volonté d'aider chaque élève à s'approprier les outils modernes de la communication (NTIC ⁷⁷).

L'école projette de développer un serveur pédagogique interne. Elle est dotée de trois équipements complets du type «centre cybermédia». L'acceptation des dossiers présentés à «Ecole numérique» a permis l'acquisition de 100 tablettes. Celles-ci sont utilisées dans de nombreux cours de 3^e et particulièrement pour le cours de «math inverse». Il est projeté de favoriser aussi ces tablettes dans certains cours de 2^e et de 4^e.

L'utilisation de TBI (Tableau Blanc Interactif) est également un must pour de plus en plus de professeurs formés à cet usage.

7. La communication et la participation dans la convivialité

L'Institut Saint-Joseph a développé un certain nombre de moyens d'informations pour les élèves et les parents ; il favorise le dialogue avec eux et encourage les formations axées sur la communication.

Tous les acteurs de l'école s'attachent à former une équipe éducative solidaire et responsable. L'appropriation de l'école par tous doit se construire journallement en privilégiant l'écoute active qui favorise la communication et la participation. Pour communiquer, il faut être deux : un émetteur et un récepteur ; ils changent de fonction pour dialoguer.

⁷⁵ L'école technique est cofondatrice du CTNNL (Centre de Technologies Nouvelles Namur Luxembourg) autour de l'école d'ingénieurs industriels de PIERARD VIRTON

⁷⁶ CTA : Centre de Technologies Avancées financé par la Communauté Française et ouvert aux autres écoles et aux entreprises

⁷⁷ NTIC: Nouvelles Technologies de l' Information et de la Communication.

7.1. L'information

- Courriers d'information par lettres personnalisées ; courriels dans la mesure du possible et SMS pour la notification des absences.
- Le journal de classe et le bulletin sont des outils de communication importants assurant le droit de savoir et de comprendre
- Soirées ou journées de rencontres et d'information à l'intention des parents et des élèves :
 - Avant l'entrée dans le secondaire, dans le cadre ludique des journées « Portes ouvertes » pour les cours de 1^oA et le choix de l'immersion
 - Début de la 1^oA : rencontre avec le titulaire, découverte de l'école
 - Fin de la 2^oCo : présentation du deuxième degré
 - Fin de la 4^o : présentation du troisième degré

Ces informations portent sur toutes les filières d'enseignement et de formation.

- Information dans chaque classe, en fin de degré, par la direction, sur toutes les filières d'enseignement et de formation.
- Information par le centre P.M.S. sur le projet d'orientation au cours de la 2^oCommune.
- Un magazine trimestriel « L'Echo-le » est composé d'articles écrits par les élèves, les professeurs, les parents.

7.2. Le dialogue et la participation

- Les réunions de parents sont des moments de dialogue privilégiés
- La rencontre avec les différents membres de la Communauté Educative est possible à tout moment, sur rendez-vous.

Enseignement général	Enseignement technique
- En fonction des circonstances et à la demande des délégués de classe ou des titulaires auprès du coordinateur de degré, une heure blanche peut être dégagée pour le niveau ou pour une classe spécifique. - Le conseil de participation encourage la mise en place de moments de rencontre et de convivialité entre membres des personnels de l'école. - Le projet d'horaire des bilans doit faire l'objet d'une discussion entre professeurs et élèves afin de pouvoir communiquer l'horaire définitif dans des délais raisonnables (+/- 10 jours avant la session).	Des liens se tissent dans le concret de la manière suivante : - des cellules de coordination sont mises en place; - chaque professeur assume la responsabilité d'une section, d'une option, d'un local spécialisé, ... - l'équipe éducative est consultée par le biais d'enquêtes et de débats; ils visent à l'associer aux prises de décisions dans différents domaines (calendrier scolaire, évaluation, horaires, budget, dispositifs organisationnels de tous types, ...) - des communications paraissent périodiquement sur les différents sujets de la vie de

- Rappelons que les délégués de classe, les titulaires et les coordinateurs sont les personnes ressources « facilitatrices » de communication, ils peuvent servir de relais entre les différentes composantes de la communauté éducative.	- l'école; - la direction est à l'écoute des projets particuliers et s'attache à favoriser leur mise en œuvre; - Le règlement des études⁷⁸ organise les contacts avec les parents : orientation scolaire, résultats, comportement, ... Dans la même perspective, l'école entend privilégier le fonctionnement de conseils d'élèves pour chaque degré.
---	--

7.3. La participation et l'Association des Parents

Une Association des Parents est nécessaire, souhaitable et utile dans le triangle de la relation pédagogique selon ses capacités d'intervention et selon les circonstances, l'Association des Parents peut proposer l'organisation de différentes activités en collaboration avec l'école, associant élèves, parents et professeurs dans une même réflexion éducative et pédagogique.

7.4. La formation

- Une formation axée sur la communication et la mise en place de projets organisée au sein de l'école pour les délégués de classe et éco-délégués est souhaitable.
- Chaque année, des formations à la communication sont proposées à tous les membres de la communauté éducative (FPE).
- L'éducation au multimédia est appelée à se développer afin d'offrir à chacun la possibilité de s'initier et d'exploiter cet outil incontournable dans la mesure des possibilités, selon les moyens. (formation par les personnes ressources de l'école), notamment dans le cadre de l'utilisation des C.C.M.⁷⁹

7.5. L'école, un cadre convivial où il fait bon vivre

Les conditions de travail et d'accueil sont très importantes dans une école. Les différents acteurs de l'école peuvent collaborer à des projets envisageant

- les cours de récréations ou les espaces de détente (notamment la cour du 2^o degré et l'aménagement d'un espace supplémentaire au sein du parc jouxtant la cour)
- la salle des professeurs et les locaux annexes au bâtiment Jacquard ainsi que de la salle des professeurs du D1
- l'amélioration progressive de l'aménagement du Château
- les conditions d'hygiène et de propreté des toilettes des élèves et des professeurs des différents bâtiments selon le prescrit légal en vigueur.
- les déchets et la gestion des poubelles du site
- l'achèvement du fléchage destiné à orienter nos visiteurs
- l'aménagement des classes (étagères, ...)

⁷⁸ Règlement des études, p. 10 et 11

⁷⁹ Centre CyberMedia.

- L'aménagement d'un parcours santé
- L'environnement du nouveau bâtiment Icare
- L'entretien de la mare
- Circulation automobile : une réflexion sera organisée en vue de sécuriser les piétons.

7.6. Comité de pilotage

L'objectif est de permettre davantage de participation grâce à un comité de pilotage éducatif et pédagogique dont la tâche est de réguler et de piloter l'organisation pédagogique et éducative.

Une équipe de professeur élus par leurs pairs (au D2D3 EG) se charge de réfléchir sur toutes les questions pouvant poser problème et proposent des solutions.

7.7. Journée « Portes Ouvertes »

Elle est repensée en fonction du décret inscription

Elle permet aux élèves de 6^e primaire de découvrir le visage d'Institut Saint-Joseph.

Les élèves, en activité, y seront au maximum présents et acteurs.

5. CHAPITRE 4 : DISPOSITIF DE REGULATION ET D'EVALUATION

1. Rapport d'activités

Chaque année, le PO établit un rapport d'activités élaboré en fonction du prescrit légal⁸⁰. Il reprend 13 points dont la plupart abordent directement ou indirectement les champs retenus dans le projet d'établissement.

A la fin du mois de novembre, le conseil de participation sera sollicité chaque année pour avis. Ce sera l'occasion d'un débat sur les aspects positifs ou négatifs des actions menées lors de l'année scolaire précédente. L'occasion aussi d'élaborer des pistes de réflexion ou d'action pour l'année scolaire en cours et pour les suivantes.

2. Perspectives de 3 années

En janvier 2017, le projet d'établissement sera susceptible d'être révisé. Cette révision devra être le fruit d'une réflexion du PO, du conseil de participation et des membres de la communauté éducative. Ces derniers seront régulièrement consultés pendant ces trois années via des réunions organisées au sein de chaque groupe. Le nombre de ces réunions dépend de l'urgence des problèmes, des difficultés vécues dans la réalisation du projet d'établissement et de la volonté de chaque groupe.

3. Travail constant du conseil de participation

Lors de ses réunions, le conseil de participation aura à cœur de :

- circonscrire plus finement les actions concrètes mises en place ou à mettre en place
- développer des objectifs d'actions prioritaires par année scolaire
- développer les objectifs intermédiaires par action
- veiller au lien constant de ces actions avec le projet éducatif et pédagogique du PO

⁸⁰ Ministre de l'Education. Décret Missions, art. 72 et 73. 07/98. Communauté Française.

6. CHAPITRE 5 : CONCLUSION. NOS PROJETS D'INTENTION

Le texte que vous venez de lire constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC⁸¹ et de la FESeC⁸² et du Projet éducatif lassallien.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet d'établissement représente des projets d'intention (phrases encadrées) que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

⁸¹ la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique

⁸² Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique en communauté française